



HAL
open science

L'industrie papetière en France. Difficultés et avenir

Georges Touzet

► **To cite this version:**

Georges Touzet. L'industrie papetière en France. Difficultés et avenir. Revue forestière française, 1972, 24 (6), pp.439-459. <10.4267/2042/20649>. <hal-03395638>

HAL Id: hal-03395638

<https://hal.science/hal-03395638v1>

Submitted on 22 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Cette rubrique est dirigée par :

Ph. MARGERIE

Ingénieur en chef du G.R.E.F.

Conseiller technique D.I.C.T.D.

Ministère du développement industriel et
scientifique

3, rue Barbey-de-Jouy
75 - PARIS (7^e)

économie
et forêt

L'INDUSTRIE PAPETIERE EN FRANCE DIFFICULTES ET AVENIR

G. TOUZET

Class. Oxford 86 : 792

La place, l'avenir, le rôle, l'utilité de l'industrie des pâtes sont un sujet constant de débats et d'articles à caractère plus ou moins polémique. Du point de vue des fournisseurs de matière première – propriétaires et exploitants forestiers – la situation n'est jamais normale ou satisfaisante pour un marché des bois de trituration qui est, soit déficitaire, soit pléthorique, mais pratiquement jamais en équilibre, pour une catégorie de bois dont on répète à l'envi qu'elle n'est pas payée, que sa production est antiéconomique. Du point de vue des utilisateurs de papier, on vient de lire encore, dans tel grand journal parisien, un article d'où il ressort à peu près qu'il est contraire à l'économie bien comprise d'aider une industrie nationale papetière et de la protéger (bien faiblement) contre l'industrie de pays qui paraissent mieux placés pour fabriquer du papier.

Or, le problème mérite d'être étudié de près par les forestiers, car, si on se réfère aux dernières statistiques publiées par le ministère de l'Agriculture (1970), les bois de trituration destinés à la papeterie représentent 13,5 % de la production forestière commercialisée : ce n'est pas négligeable, tout au moins du point de vue de la quantité.

La première question – fondamentale – qui se pose est de savoir si la papeterie a un avenir en France (et en Europe, puisque la Commission économique européenne constitue un tout, pour le sujet qui nous occupe) ; pour que cet avenir existe, il faut que l'industrie ait des débouchés, des sources d'approvisionnement suffisantes et qu'elle soit « concurrentielle ». La seconde question porte sur l'utilité du débouché que représente l'industrie papetière pour la forêt ; elle est presque aussi fondamentale que la première, car si la forêt ne peut être gérée sans produire des petits bois, l'effondrement de l'industrie impliquerait l'impossibilité d'une économie forestière sérieuse, soit l'impossibilité de gérer le cinquième du territoire français. Si on conclut qu'une industrie papetière peut se développer, ce sera à certaines conditions, ne serait-ce que pour ce qui regarde ses approvisionnements. Si, de même, on arrive à la conclusion que la forêt a besoin du débouché papetier, il est bien évident que ce n'est pas à n'importe quel prix. Il y a donc des aménagements aussi bien du côté industriel que du côté forestier qui constituent la condition « sine qua non » d'un mariage forêt-usine. Car, c'est bien de cela qu'il s'agit. Dans la mesure où il est économiquement possible et souhaitable de développer une industrie papetière dans notre pays, cela se fera par la création d'un « complexe forêt-usine »

pour copier le Professeur Keilling, qui, à propos des industries agricoles, parlait du « complexe ferme-usine ».

Ce n'est pas la première fois, bien loin de là, qu'on étudie cette question. En 1957, R. Cereler dans « Le destin économique de l'industrie papetière en France » arrivait à des conclusions assez pessimistes, qui se sont trouvées contredites par les événements. Des auteurs lui ont succédé, tantôt très optimistes, tantôt très pessimistes, selon les conditions du marché et selon aussi leur optique personnelle. Nous voudrions tenter d'étudier les faits objectivement et en nous affranchissant des données instantanées du moment, pour avoir une perspective à plus long terme.

Jusqu'ici nous avons parlé d'industrie papetière, englobant ainsi fabriques de pâtes et papeteries. Envisageant les choses en forestier, c'est bien entendu à l'industrie des pâtes proprement dite que nous devons nous intéresser. Cette industrie des pâtes dépend de l'aval : les papeteries ; elle dépend de l'amont : la production de bois. Enfin, elle est plongée dans un environnement international. Si nous voulons avoir quelques chances d'arriver à des conclusions objectives, c'est sous ce triple aspect qu'il nous faut mener notre étude et essayer de répondre aux questions fondamentales que nous avons posées plus haut.

AVENIR DES PAPIERS ET CARTONS A BASE DE FIBRES NATURELLES

La consommation de produits papetiers (papier impression-écriture, emballage, carton) a connu, dans le monde entier, au cours des vingt dernières années un développement qu'on peut qualifier de prodigieux. Le tableau n° 1 montre l'évolution de la consommation annuelle de papiers et cartons par habitant dans quelques pays de l'ouest et de l'est, développés, moins développés ou en voie de développement. Dans tous les pays, la consommation de papiers et de produits papetiers apparaît comme un critère du développement économique ; cela se remarque parfaitement quand on suit l'évolution au cours du temps, et aussi quand on compare les pays les uns aux autres. A cet égard, la classification des continents est éloquente :

Consommation de papiers et cartons par habitant en 1970

| | |
|------------------|-----------|
| Amérique du Nord | 243,72 kg |
| Europe | 63,67 kg |
| Amérique latine | 19,67 kg |
| Asie et Océanie | 11,72 kg |
| Afrique | 5,02 kg |

En 1970, la consommation mondiale de papiers et cartons a atteint le poids énorme de 131 289 639 tonnes.

Ces chiffres sont récents, mais ils concernent le passé, alors que c'est l'avenir qui nous intéresse. Tous les experts s'accordent pour dire que la croissance de la consommation de papiers et cartons se poursuivra : la consommation mondiale devrait atteindre 170 000 000 t en 1975. Cette prévision n'a rien de très étonnant. Même si on admet que la consommation par habitant devrait rester stable en Amérique du Nord, il est bien évident que le développement économique des autres régions du monde va continuer ; or, l'Européen, qui, même en moyenne, n'est pas parmi les plus sous-développés, utilise quatre fois moins de papier que le Nord-Américain. Il faut, en outre, tenir compte de l'expansion démographique, bien que celle-ci soit surtout importante dans les pays moins favorisés.

L'industrie papetière a théoriquement de l'avenir devant elle, mais on parle de produits de substitution. Il y a là un danger (surtout quand on connaît la prodigieuse capacité d'invention des chimistes), danger très réel puisque déjà des produits existent. A ce propos, il faut donner quelques définitions, car on parle souvent de « papiers plastiques » sans autres précisions. Il existe à l'heure actuelle des films plastiques (polyéthylène, polypropylène, etc.) obtenus par extrusion qui peuvent être utilisés dans l'emballage ; d'autres films plastiques de hauts polymères, qui ont subi des traitements de surface, peuvent remplacer certains papiers d'impression-écriture. Enfin, il existe un véritable papier fabriqué à partir de fibres synthétiques (polyéthylène haute densité), qui pourra déboucher aussi bien dans le secteur de l'emballage que dans celui de l'impression-écriture. Il faut noter qu'on envisage aussi la fabrication des papiers mixtes, comportant à la fois des fibres synthétiques et des fibres naturelles.

Tableau n° 1

**Consommation annuelle « par habitant »
de papiers et cartons (en kg).**

| PAYS | ANNÉES | | |
|---------------------------|--------|-------|-------|
| | 1956 | 1960 | 1970 |
| AMÉRIQUE DU NORD | | | |
| Canada | 127,2 | 127,2 | 169 |
| Etats-Unis | 196,3 | 195,9 | 251,6 |
| EUROPE OCCIDENTALE | | | |
| Allemagne | 58,6 | 79,0 | 125,0 |
| Belgique-Luxembourg | 50,0 | 62,2 | 112,5 |
| France | 48,2 | 57,7 | 94,5 |
| Grande-Bretagne | 81,8 | 107,3 | 129,0 |
| Italie | 19,5 | 28,6 | 65,0 |
| Norvège | 72,3 | 81,8 | 120,0 |
| Pays-Bas | 53,2 | 84,1 | 138,0 |
| Autriche | 32,7 | 46,8 | 79,7 |
| Espagne | 8,6 | 11,8 | 39,0 |
| Finlande | 59,5 | 70,9 | 114,4 |
| Suède | 94,5 | 120,4 | 191,0 |
| EUROPE ORIENTALE | | | |
| Bulgarie | 10,0 | 8,2 | 33,0 |
| Hongrie | 10,9 | 18,2 | 45,7 |
| Rép. Dém. All. | 37,3 | 42,7 | 67,5 |
| Roumanie | 16,8 | 19,0 | 23,2 |
| Tchécoslovaquie | 33,6 | 39,5 | 58,0 |
| U.R.S.S. | 10,9 | 15,0 | 27,0 |
| ASIE ET OCÉANIE | | | |
| Australie | 70,9 | 80,0 | 119,1 |
| Inde | 0,9 | 0,9 | 1,9 |
| Iran | 0,9 | 2,7 | 7,7 |
| Japon | 27,3 | 46,8 | 121,6 |
| AFRIQUE | | | |
| Algérie | 2,7 | 2,3 | 7,5 |
| Ethiopie | 0,24 | 0,24 | 0,5 |
| Libéria | 2,3 | 2,3 | 2,5 |
| Maroc | 2,7 | 2,7 | 5,2 |
| R. Arabe unie | 4,5 | 5,0 | 6,6 |
| Rép. Sud. Africaine | 23,2 | 26,8 | 42,0 |
| AMÉRIQUE DU SUD | | | |
| Argentine | 19,5 | 29,0 | 40,5 |
| Brésil | 8,6 | 9,5 | 13,9 |
| Chili | 10,9 | 9,5 | 21,6 |
| Mexique | 11,8 | 14,5 | 24,0 |
| Pérou | 3,2 | 6,4 | 14,0 |
| Vénézuéla | 4,5 | 20,0 | 32,8 |

A l'heure actuelle, les prix des « papiers synthétiques » sont encore très élevés, mais des recherches sont en cours ; les prix des plastiques peuvent diminuer rapidement dès lors qu'un effort technique important est consenti. D'ores et déjà, on peut esquisser l'avenir à court et moyen terme de ces produits. Les films extrudés ont déjà pénétré sur le marché, en raison de



Une grande usine intégrée dans le Massif landais (pâte fibres longues)

Photo NEVEU

leurs qualités et de leurs prix relativement modérés ; ils sont utilisés dans les emballages alimentaires et on estime que l'Europe occidentale en utilisera 100 000 à 120 000 t en 1975, avec des perspectives de développement rapide, encore que difficilement chiffrable, au-delà. Les films ayant subi un traitement de surface sont trois à quatre fois plus chers que les papiers de haute qualité qu'ils peuvent prétendre remplacer (cartes, affiches). Les prix peuvent baisser, mais l'utilisation prévisible reste malgré tout restreinte. Les « papiers synthétiques », fabriqués avec des pâtes synthétiques, n'en sont qu'à leurs débuts (production de quelques milliers de tonnes au Japon) ; leur développement jusqu'en 1980 semble devoir rester très modeste, pour des raisons techniques, et aussi pour des raisons de prix.

Il ne faut pas clore ce chapitre sans parler des « non tissés » qui concurrencent les textiles ; ils sont fabriqués avec des fibres artificielles, mais aussi avec de la cellulose. C'est un nouveau débouché qui s'offre aux pâtes de bois.

Finalement, vers 1975, la consommation de « papiers non naturels » en Europe occidentale n'excédera sans doute pas 200 000 t ; c'est très peu et le danger qu'ils représentent pour les papiers « naturels » n'est pas immédiat. Au-delà de 1975-1980, ils peuvent connaître un développement plus important. Nous ne pouvons avancer de chiffres dans un domaine aussi neuf, mais nous pouvons voir quels sont les handicaps et les avantages de ces nouveaux produits et quelles sont les chances des papiers à base de bois ou d'autres fibres végétales. Le premier défaut est le prix, ou plus exactement l'écart de prix entre le papier naturel et les produits de substitution. Le prix des papiers artificiels baissera ; il est évident que leur pénétration serait considérablement facilitée si, parallèlement, le prix des papiers classiques augmentait plus que proportionnellement. Le second défaut est la biodégradabilité difficile, sinon impossible, des plastiques ; c'est important à un moment où on se préoccupe de la défense du milieu. Des procédés seront certainement mis au point qui permettront de détruire les papiers artificiels sans laisser des déchets solides, liquides ou gazeux nocifs, mais ils seront sans doute toujours compliqués et onéreux. Un dernier défaut, auquel on ne fait peut-être pas

suffisamment attention, est le fait que la matière première – les produits pétroliers – n'est pas inépuisable, ou, en tout cas, que l'approvisionnement n'est pas sans problème. Les avantages de ces papiers artificiels sont essentiellement d'ordre mécanique : résistance à l'état humide et durabilité.

On peut essayer de faire un bilan. D'ici 1980-1985, le papier traditionnel sera légèrement concurrencé par des produits synthétiques ; cette concurrence sera d'autant plus limitée que les papiers resteront proportionnellement bon marché. Ultérieurement, les papiers artificiels prendront une part peut-être importante du marché, mais il semble très peu probable qu'ils remplacent les papiers naturels – pas plus que les textiles artificiels n'ont éliminé les fibres naturelles – et il faut tenir compte des nouveaux débouchés de la cellulose (non tissés) ; il se produira plutôt un état d'équilibre, à un niveau de besoins en fibres naturelles beaucoup plus élevé qu'il ne l'est actuellement. D'ailleurs, les prévisions de consommation sont telles qu'il sera indispensable de recourir aux matériaux artificiels car les ressources en bois seraient insuffisantes.

La consommation de l'Europe par habitant arrivera à quadrupler, celle du Tiers Monde sera multipliée par vingt, et la population ne cesse de croître. Les plastiques finiront peut-être un jour par couvrir la moitié du marché ; les pâtes de bois gardent encore un avenir considérable : elles seront plus limitées par la raréfaction de la matière première que par la fermeture du débouché.

L'INDUSTRIE DES PÂTES – LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Sans entrer dans des détails technologiques qui ne sont pas notre propos, nous rappellerons qu'il y a deux catégories de pâtes de bois, si différentes qu'on s'étonne de les voir groupées sous la même appellation. La pâte mécanique s'obtient en râpant des rondins sur des meules : c'est en somme une sorte de sciure dans laquelle les fibres ne seraient pas coupées. Au contraire, les pâtes chimiques sont de la cellulose proprement dite, obtenue en séparant les fibres cellulosiques de la lignine et des substances incrustantes. Quand on parle de pâtes, on ne fait généralement pas la distinction et on additionne les tonnages de pâte mécanique et les tonnages de pâte chimique. Il faut quand même prendre quelques précautions, notamment quand on étudie l'industrie sous l'angle de son approvisionnement en bois car la fabrication des pâtes chimiques demande près de deux fois plus de bois.

Tableau n° 2

Production de pâtes dans le monde (en milliers de tonnes métriques)

| PAYS | ANNÉES | |
|---------------------------------|---------------|---------------|
| | 1960 | 1970 |
| AMÉRIQUE DU NORD | 32 057 | 54 912 |
| Canada | 10 145 | 16 614 |
| Etats-Unis | 21 912 | 38 298 |
| EUROPE | 20 872 | 34 924 |
| dont C.E.E. (Six) | 4 028 | 5 348 |
| Finlande | 3 693 | 6 222 |
| Norvège | 1 514 | 2 209 |
| Suède | 4 971 | 8 142 |
| U.R.S.S. | 3 237 | 6 714 |
| AMÉRIQUE LATINE | 819 | 2 224 |
| dont Brésil | 311 | 878 |
| ASIE - OCÉANIE - AFRIQUE | 5 284 | 15 122 |
| dont Japon | 3 532 | 8 801 |
| Total mondial | 59 032 | 107 182 |

De même, il faut bien distinguer les pâtes de bois des pâtes fabriquées à partir d'autres matières premières (bambous, bagasses, végétaux annuels, etc.). Dans les statistiques, ce n'est pas toujours possible de le faire ; remarquons cependant que, dans le cas des pays que nous étudierons, ces pâtes autres ont peu d'importance.

En fait, l'industrie des pâtes est liée à la forêt qui est sa source de matière première. Les grands pays forestiers, surtout ceux qui possèdent des forêts résineuses étendues sont traditionnellement de gros producteurs de pâtes. Parmi ceux-ci, on sépare ceux qui ont une vocation exportatrice, dont l'industrie a une capacité bien supérieure aux besoins internes, et ceux qui ont d'abord et surtout un important marché intérieur à satisfaire.

L'industrie des pâtes est bien entendu liée à la papeterie, qui est sa cliente et son débouché presque unique (les textiles artificiels n'absorbent qu'une part infime des pâtes produites ; les usages chimiques et divers de la cellulose sont encore peu développés). Ce lien peut être plus ou moins fort, selon que l'industrie est intégrée, c'est-à-dire que les usines fabriquent à la fois pâtes et papiers, ou qu'elle est peu ou pas intégrée, c'est-à-dire que les usines de pâtes vendent leur production.

Quand on regarde la liste des principaux producteurs de pâtes du monde, on voit que les Etats-Unis viennent largement en tête, suivis par le Canada. Le bloc nord-américain fabrique plus de la moitié des pâtes produites dans le monde. Si nous ne considérons que les pâtes de bois, nous trouvons, dans l'ordre décroissant, pour l'année 1970 :

- | | |
|---------------|-------------|
| 1. Etats-Unis | 5. Finlande |
| 2. Canada | 6. U.R.S.S. |
| 3. Suède | 7. Norvège |
| 4. Japon | |

Ces grands producteurs exercent évidemment une influence sur le commerce mondial, mais qui est très variable d'un pays à l'autre, suivant son économie propre. Disons tout de suite que l'U.R.S.S. et le Japon ont peu d'influence. L'U.R.S.S. est bien globalement exportatrice de pâte (250 000 t/an environ) ; mais, d'une part les échanges portent sur des quantités faibles, d'autre part – et surtout – elle a un énorme marché intérieur à satisfaire qui devrait se développer au cours des prochaines années. Le Japon est importateur de pâtes (mais exportateur de papiers) ; son éloignement fait qu'il n'a aucune influence sur les marchés d'Europe Occidentale.

Tableau n° 3

**Importations-Exportations de Pâtes
et Papiers du Japon (en tonnes)**

| ANNÉE | PATES | | PAPIERS-CARTONS | |
|-------|--------------|--------------|-----------------|--------------|
| | Importations | Exportations | Importations | Exportations |
| 1970 | 916 813 | 12 166 | 99 527 | 507 791 |
| 1971 | 663 785 | 48 755 | 70 683 | 504 423 |

En fait, tout le marché mondial dépend de l'Amérique du Nord et des Pays scandinaves.

Tableau n° 4

**Importations-Exportations de Papiers et de Pâtes
(en tonnes métriques)**

| PAYS | 1970 | | | | 1971 | | | |
|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | Pâtes | | Papiers | | Pâtes | | Papiers | |
| | Import. | Export. | Import. | Export. | Import. | Export. | Import. | Export. |
| Etats-Unis | 3 004 700 | 2 808 100 | 6 592 650 | 2 578 800 | 3 001 600 | 1 770 400 | 6 637 600 | 2 654 600 |
| Canada | 46 000 | 5 063 900 | 202 000 | 8 168 000 | 46 000 | 5 140 800 | 202 000 | 7 807 200 |
| Suède | | 3 794 000 | 117 000 | 2 844 000 | 25 000 | 3 208 000 | 120 000 | 2 900 000 |
| Finlande | 7 000 | 2 057 000 | 11 000 | 3 493 000 | 7 000 | 1 477 000 | 13 500 | 3 550 000 |
| Norvège | 156 000 | 983 000 | 42 000 | 1 004 000 | 101 000 | 770 000 | 49 500 | 952 000 |

Le tableau n° 4 montre que les Etats-Unis sont globalement importateurs aussi bien de pâtes que de papiers, tous les autres pays sont exportateurs. On remarque également que les exportations des Etats-Unis sont du même ordre ou un peu inférieures à celles de la Suède ou de la Finlande, et très inférieures à celles du Canada. En fait, en schématisant un peu, on peut dire que les Etats-Unis, surtout en ce qui concerne les pâtes, exportent leurs surplus, qui sont faibles quand la conjoncture intérieure est haute, plus importants quand le marché intérieur stagne : on remarquera l'écart considérable entre les exportations de pâtes des années 1970 et 1971.

Au contraire, le Canada, les Pays scandinaves et la Finlande sont, entièrement tournés vers l'extérieur, vers les Etats-Unis en ce qui concerne le Canada, vers l'Europe Occidentale en ce qui concerne les Pays scandinaves et la Finlande.

Par leur puissance économique, et bien qu'ils ne soient pas tournés vers l'exportation, les Etats-Unis vont finalement conditionner le marché. Si leur marché est demandeur, ils absorberont la production canadienne, sinon le Canada essaiera de trouver un débouché sur le marché européen. En fait, c'est finalement l'accord entre canadiens et scandinaves qui déterminera pour une large part le prix des pâtes.

Le marché peut être faussé par le jeu de l'intégration. En effet, si un pays, ayant un poids suffisant, ne comporte que des usines (ou des sociétés intégrées), il pourra pratiquer à l'égard d'un pays peu intégré une politique de prix dite de « ciseaux », c'est-à-dire qu'il pourra imposer des prix de pâte élevés, alors que les cours du papier sont faibles et inversement. Il pourra ainsi ruiner successivement l'industrie des papiers et l'industrie des pâtes de son concurrent.

Tableau n° 5 Echanges de pâtes de bois en 1970 (tonnes)

| Exportateur / Importateur | C.E.E. (Eur. des Six) | Norvège | Suède | Finlande | Total A.E.L.E. Finlande | Etats-Unis | Canada | U.R.S.S. | Total mondial |
|--------------------------------|-----------------------------|---------|-----------|-----------|-------------------------------|------------|-----------|----------|------------------|
| CEE | 252 200 | 349 900 | 1 836 600 | 830 800 | 3 338 400 | 845 000 | 826 900 | 68 000 | 5 453 700 |
| Norvège | — | • | 127 800 | 26 800 | 156 300 | 300 | 200 | — | 156 800 |
| Suède | 400 | 13 000 | • | 600 | 23 800 | 1 100 | 1 200 | — | 26 500 |
| Finlande | — | 1 200 | 4 500 | • | 6 000 | 900 | 200 | 100 | 7 200 |
| Total A.E.L.E. + Finlande } | 44 200 | 614 200 | 1 280 300 | 671 100 | 2 735 400 | 360 900 | 401 300 | 10 900 | 3 770 000 |
| Etats-Unis | — | — | 14 300 | 45 800 | 66 000 | • | 3 006 200 | — | 3 171 300 |
| Canada | — | — | — | — | — | 59 600 | • | — | 59 600 |
| U.R.S.S. | 1 900 | 58 900 | — | 110 000 | 173 000 | 64 800 | 29 300 | — | — |
| Total mondial | 334 400 | 983 500 | 3 761 600 | 2 056 900 | 7 344 400 | 2 808 000 | 5 059 300 | — | — |

Bien entendu, cela ne se passe pas ainsi, ou pas aussi schématiquement. Il n'en reste pas moins qu'à plusieurs reprises, les fabricants européens ont eu à pâtir, de la part des gros producteurs, d'une politique de prix qui s'apparentait à cette politique « des ciseaux », car les industries canadiennes, suédoises et finlandaises sont au niveau des sociétés et a fortiori au niveau national, complètement intégrées.

Il existe un autre facteur de trouble du marché, c'est ce qu'on appelle les « tonnages captifs », qui résultent d'une véritable intégration à distance. Supposons qu'une société, canadienne par exemple, prenne le contrôle d'une fabrique de papier européenne ; elle peut très bien se réserver la fourniture en pâte de cette usine ; c'est alors un débouché qui disparaît pour les fabriques de pâtes européennes : le « tonnage » que représentait le besoin de cette usine est bel et bien sorti du libre marché. Il est évident que cette intégration à distance fonctionnera surtout lorsque le marché des pâtes sera pléthorique, c'est-à-dire quand les usines de pâte auront du mal à placer leur production.

En dehors de ces facteurs de trouble, d'ordre quelque peu artificiel, le marché des pâtes souffre d'une absence de correspondance périodique entre la capacité de production et les besoins. Cette maladie fondamentale existerait même si la conjoncture de tous les pays intéressés ne subissait pas d'à-coups.

Les unités de fabrication des pâtes, nous y reviendrons plus tard, sont de grande capacité : 300 à 400 000 t pour les unités de « classe mondiale », parfois davantage ; si bien que la capacité de production mondiale évolue plutôt par bonds successifs et ne peut suivre de près les variations des besoins. Périodiquement donc, la capacité de production dépasse nettement les besoins ; il s'en suit un tassement du marché, tandis qu'à d'autres moments, il faut que les usines utilisent à plein leur capacité. En période favorable, les investisseurs pensent à la papeterie et aux fabriques de pâtes ; les projets d'usines sortent des cartons, et ces usines nouvelles entrent souvent en production au moment où la conjoncture se retourne. Ce mécanisme est aggravé par les à-coups de la conjoncture générale, de celle des Etats-Unis surtout, car, on l'a dit, le papier – donc la pâte – est un baromètre de l'économie.

Pour toutes ces raisons, le marché des pâtes, comme celui de beaucoup de matières premières, est un marché à caractère irrégulier, pour ne pas dire spéculatif, dans lequel des périodes de pénurie ou de tension succèdent presque sans transition à des périodes de pléthore. Il faut remarquer d'ailleurs qu'une très petite différence entre l'offre et la demande suffit à engendrer la tension ou l'effondrement du marché. En fait, les variations de prix sur une longue période sont limitées par la politique des grands pays producteurs, si bien qu'après une flambée des prix sans lendemain en 1951, les cours des pâtes en 1970 étaient les mêmes qu'en 1955, avec bien entendu des secousses importantes en 1965-1967, puis 1970. En 1971 s'est amorcée une légère baisse qui nous ramène ainsi à un cours inférieur à celui de 1955. Ce qu'il faut retenir, c'est la fragilité du marché en ce qui concerne les quantités et le fait que les prix résultent de la politique des scandinaves et des Nord-Américains.

L'INDUSTRIE DES PATES EN EUROPE ET EN FRANCE

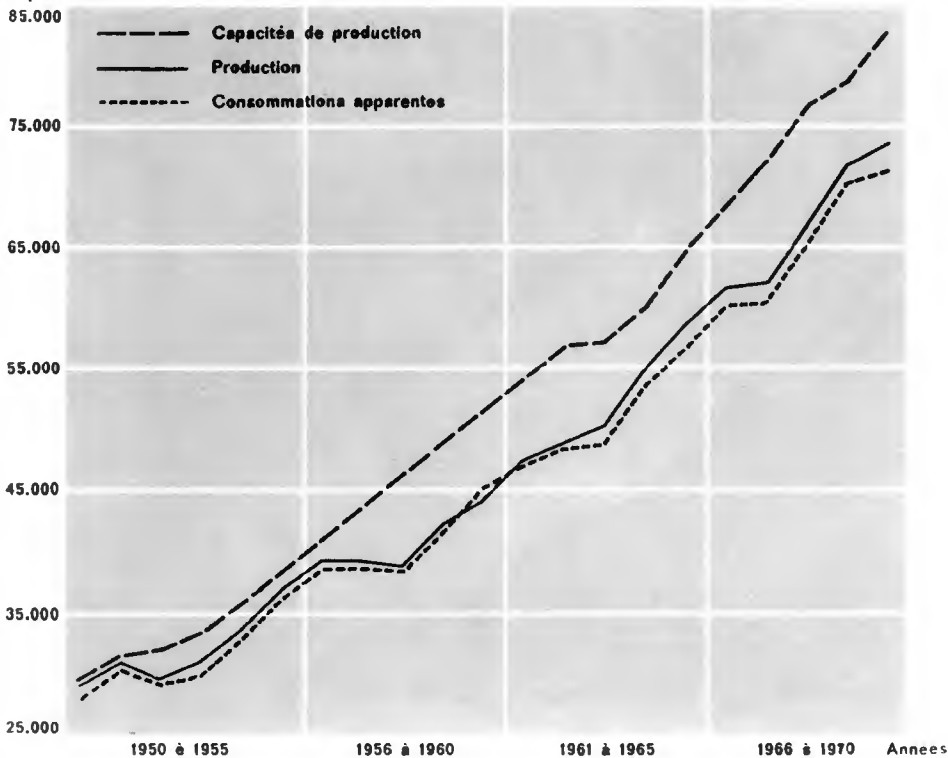
La C.E.E. – en ne considérant que le Marché Commun des Six, pour le moment – n'est pas un producteur de pâte absolument négligeable ; avec 5 348 000 t en 1970, elle arrive immédiatement derrière l'U.R.S.S. Mais, c'est surtout un gros consommateur, qui ne couvre ses besoins ni en pâtes, ni en papiers. En effet, les besoins de l'industrie papetière européenne se sont élevés en 1970 à 11 millions de tonnes de pâtes (dont 10 103 000 t de pâtes de bois), soit, en gros, un déficit apparent de 5,5 millions de tonnes de pâtes (dont 5 millions de tonnes de pâtes de bois). De même, les fabriques de papiers du Marché Commun ont produit en 1970, 15 469 000 t de papiers et cartons pour une consommation apparente de 18 871 000 t. L'Europe des Six représente un marché de 5 à 6 millions de tonnes de pâte et de 3,5 millions de tonnes de papiers. Pour fixer les idées, rappelons que les Etats-Unis sont importateurs de pâtes (pour des quantités variables) et achètent sur le marché international environ 4 millions de tonnes de papiers et cartons. Mais, l'industrie européenne représente moins du sixième de celle des Etats-Unis en ce qui concerne les pâtes et moins de la moitié en ce qui concerne les papiers. De plus, les Etats-Unis sont beaucoup plus « intègres » sur le plan national, c'est-à-dire qu'ils couvrent une très grosse partie de leurs besoins en pâtes quand ils ne sont pas exportateurs. Si donc le volume des échanges européens peut se comparer à celui des Etats-Unis, le marché européen est en fait beaucoup plus fragile. L'Europe des Six – et l'entrée de la Grande-Bretagne ne fera qu'aggraver cette situation – est le marché acheteur privilégié sur lequel vont s'affronter les grands pays producteurs. Normalement, l'Europe achète surtout aux Scandinaves ; mais, que les industriels canadiens aient des difficultés à placer leur production sur le marché nord-américain, et ils essaient d'écouler leurs surplus en Europe, concurrençant ainsi les Scandinaves, tandis que l'importance de l'industrie européenne est insuffisante pour lui permettre d'avoir une voix prédominante dans le concert international.

Cette analyse est évidemment trop schématique pour être parfaitement exacte. La concurrence ne prend jamais l'aspect d'une guerre commerciale. Les Européens ont, malgré tout, une influence au moins sur leur propre marché. Les conditions sont assez différentes selon les sortes de pâte et de papier : on ne peut comparer le marché du papier kraft à celui du papier journal, l'industrie européenne des pâtes fibres courtes (pâtes de feuillus) est loin d'être négligeable, même à l'échelle mondiale. Il n'en reste pas moins que l'Europe des Six, dans laquelle les pâtes ne bénéficient en fait d'aucune protection, est largement ouverte aux influences extérieures et suit, sans atténuation, la conjoncture internationale. En ce qui concerne les pâtes précisément, le marché européen est encore alourdi par l'existence de « tonnages captifs ». Beaucoup de sociétés papetières européennes sont maintenant contrôlées par des sociétés américaines ou suédoises et on a vu le trouble que peut provoquer sur un marché la présence de « tonnages captifs ». Mais, à l'intérieur de la Communauté, les conditions ne sont pas identiques d'un pays à l'autre.

| ANNÉES | Capacité de production | Production | Consommation apparente |
|--------|------------------------|------------|------------------------|
| 1950 | 29 785 | 28 256 | 27 951 |
| 1951 | 31 562 | 31 022 | 30 677 |
| 1952 | 32 337 | 29 843 | 29 564 |
| 1953 | 33 728 | 31 345 | 31 007 |
| 1954 | 36 004 | 33 920 | 33 365 |
| 1955 | 38 676 | 37 135 | 36 652 |
| 1956 | 41 246 | 39 444 | 38 902 |
| 1957 | 44 196 | 39 436 | 38 954 |
| 1958 | 46 675 | 39 180 | 38 811 |
| 1959 | 49 645 | 42 773 | 42 388 |
| 1960 | 51 819 | 44 588 | 45 099 |
| 1961 | 54 544 | 47 802 | 47 315 |
| 1962 | 57 472 | 49 256 | 48 604 |
| 1963 | 57 878 | 50 522 | 49 097 |
| 1964 | 60 253 | 55 162 | 54 150 |
| 1965 | 65 116 | 58 106 | 57 064 |
| 1966 | 69 285 | 62 082 | 60 835 |
| 1967 | 72 869 | 62 401 | 60 941 |
| 1968 | 77 380 | 67 537 | 65 897 |
| 1969 | 79 351 | 72 238 | 70 775 |
| 1970 | 83 181 | 73 945 | 71 970 |

Tableau n° 6
et graphique

Europe Occidentale et Amérique du Nord :
capacité de production, production et consommation de pâtes de bois
pour papiers et cartons (en millions de tonnes métriques)

Millions de
T. métriques

La production européenne de pâtes est le fait de 205 à 210 usines ; beaucoup de ces usines sont intégrées. Cependant en France, la production de pâte commercialisée est très importante, beaucoup plus que chez ses voisins ; ainsi, une bonne partie des pâtes françaises entrent en concurrence directe avec les pâtes importées.

La France est, en effet, le pays de l'Europe des Six qui a, au cours des deux dernières décennies, le plus fait pour développer une industrie des pâtes importante. Avant guerre, la production française de pâte à papier était de l'ordre de 350 000 t ; les usines, concentrées dans les ports, utilisaient presque uniquement du bois d'importation et la production de papier kraft dans le massif landais était embryonnaire. Après la guerre, l'industrie s'est progressivement remise en marche et l'accroissement de la production a été rapide :

| | | | |
|------|---|-------------|-------------------------------|
| 1950 | - | 532 000 t | dont 29 % de pâte mécanique |
| 1962 | - | 1 255 000 t | dont 33,3 % de pâte mécanique |
| 1966 | - | 1 550 000 t | dont 30,6 % de pâte mécanique |
| 1969 | - | 1 737 000 t | dont 28,4 % de pâte mécanique |
| 1971 | - | 1 832 000 t | dont 25,3 % de pâte mécanique |

L'industrie française des pâtes a ainsi dépassé l'industrie allemande en 1964 et a pris la première place dans l'Europe des Six.

Par contre, pour la fabrication des papiers et cartons, l'industrie allemande a dépassé l'industrie française vers 1958 et produit maintenant 20 % de plus que les papeteries françaises. L'industrie française des pâtes, moins intégrée que celle de ses voisins, se trouve finalement plus exposée aux mouvements de la conjoncture internationale.

LES CONDITIONS D'EXPLOITATION DES FABRIQUES DE PATES EN FRANCE ET DANS LES PAYS GRANDS PRODUCTEURS

Il est très important de comparer objectivement les conditions de production des pâtes à papier en France et dans les grands pays producteurs. En effet, le marché français - et européen - est en plein développement et est loin d'être saturé ; les importations papetières pèsent lourd dans la balance des comptes (déficit d'un milliard et demi de francs environ) ; l'industrie des pâtes a un taux d'expansion plus qu'honorable, mais il faut qu'elle tienne dans les conditions de concurrence qui lui sont imposées.

L'avantage fondamental des Pays scandinaves ou du Canada vient de la forêt. Ces pays possèdent de très vastes surfaces forestières, assez homogènes, essentiellement résineuses. Dans le cas du Canada, le problème de la propriété ne se pose pas et les industriels exploitent de grandes concessions dans lesquelles les prix des bois sur pied sont très faibles, pour ne pas dire nuls. En Suède, au contraire, la propriété est assez morcelée - 60 % des forêts privées ont moins de 100 ha -, mais la forêt est géographiquement concentrée en massifs importants et les inconvénients du morcellement sont largement atténués par l'existence d'associations de propriétaires forestiers. L'existence de vastes réserves forestières homogènes a deux avantages. D'abord elles permettent d'alimenter dans un rayon relativement court des unités importantes ; ensuite, elles permettent de rationaliser et de mécaniser au maximum l'exploitation forestière.

Lorsque la dimension d'une usine augmente, les frais de fabrication diminuent ; mais, à partir d'un certain seuil, les prix des bois, qu'il faut aller chercher de plus en plus loin, augmentent plus que les frais de fabrication ne diminuent. De là vient la notion de capacité : « capacité mondiale » au Canada, où, dans bien des cas, on exploite des forêts par coupes rases, et où il est possible de construire des capacités de 400 000 t et davantage ; « capacité européenne » en Suède, limitée à 150 à 200 000 t. L'usine canadienne de 400 000 t aura un rayon d'approvisionnement de l'ordre de 100 km, comme l'unité suédoise de 200 000 t.

L'homogénéité des forêts, l'existence de coupes assez importantes, permettent d'accroître la productivité de l'exploitation forestière et de mécaniser les exploitations. C'est ainsi qu'une grande société suédoise indique qu'en 1955 l'exploitation coûtait 0,62 homme/jour par m³, alors qu'elle ne nécessite plus maintenant que 0,15 homme/jour, et pense arriver à 0,1 homme/jour par mètre cube en 1975. Cela n'est évidemment possible que grâce à la

mécanisation. On constate une diminution légère, mais constante, des coûts d'abattage-transport moyens par m³ pour l'ensemble du pays :

| | | |
|-----------|---------------------------|--|
| 1965/1966 | 24,30 Kr.S/m ³ | La couronne suédoise Kr.S. valait 0,95 FF avant 1968 et depuis 1,06 FF. |
| 1966/1967 | 23,80 Kr.S/m ³ | |
| 1967/1968 | 22,90 Kr.S/m ³ | |

Par ailleurs, l'existence d'une offre assez coordonnée, grâce aux organisations de propriétaires forestiers, rend parfois orageuses les discussions annuelles de prix de bois, mais simplifie beaucoup le travail des responsables d'approvisionnements. Nous donnons ci-après quelques prix qui permettent de voir dans quelles conditions travaillent les forestiers suédois.

Tableau n° 7 **Evolution du prix moyen des bois en Suède**
(couronnes suédoises par m³)

| Prix en Kr. S./m ³ | ANNÉES | | | | | |
|---|-----------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | 1960/1961 | 1965/1966 | 1966/1967 | 1967/1968 | 1968/1969 | 1969/1970 |
| BOIS SUR PIED résineux en forêt privée toutes catégories | 34,70 | 35,50 | 31,05 | 27,5 | 28,75 | 30,20 |
| BOIS A PATES (bois brut 1 ^{ère} qualité bord de route) | | | | | | |
| épicéa | — | 35,36 | 33-33,75 | 27 | 27 | 32-32,50 |
| pin | — | 30,75-31,75 | 29-30 | 25 | 25 | 28,50-29 |
| bouleau | — | 21,75-22,50 | 21,50-22 | 20 | 20,50 | 27 |

Parc d'une usine de pâte à la soude (fibres courtes)

Photo X.



En ce qui concerne les seuls bois de papeterie, on notera une assez grande différence de prix entre les qualités. C'est ainsi que pour la campagne 1969/1970 on avait les prix suivants :

Tableau n° 8 **Prix des bois de papeterie (Kr. S/m³)
pour la campagne 1969/1970 (bord de route)**

| | ÉPICÉA | | PIN | | BOULEAU |
|-------------------------|-------------|-------------|----------|-------------|----------|
| | Brut | Ecorcé | Brut | Ecorcé | Brut |
| 1 ^{re} qualité | 31-32,50 | 41-42,50 | 27,29 | 36,50-38,50 | 25,50-27 |
| 2 ^e qualité | 21,75-22,75 | 28,75-32,50 | 19-20,25 | 25,50-29,75 | 17,75-19 |

Les conditions canadiennes sont évidemment plus favorables que les conditions suédoises. Comme l'essentiel des approvisionnements vient de concessions, les coûts sont mal connus. Nous nous bornerons à donner quelques prix pratiqués au Québec pour les bois achetés aux producteurs en 1971.

Tableau n° 9 **Prix des bois canadiens (Québec) en 1971
(exprimés en dollars canadiens par corde)**

| Essences | Prix en Can. \$/corde | |
|------------------------|-----------------------|---------------|
| | franco usine | bord de route |
| Sapin-Epinette brut | 28,83 | 20,88 |
| Sapin-Epinette écorcé | 38,67 | 25,93 |
| Pin-Mélèze brut | 23,37 | 16,64 |
| Feuillus mélangés brut | 20,88 | 13,73 |

On voit que le sapin écorcé est payé au producteur 39 F/st environ, le pin brut 25 F/st et les feuillus en mélange 21 F/st. Le transport en usine coûte 12 à 15 F/st.

La France, avec sans doute 12 à 15 millions d'hectares de forêt, n'est pas dépourvue de réserves et peut-être considérée comme un pays forestier relativement important. Cette forêt est morcelée en un grand nombre de propriétés. Mais les récents inventaires montrent que, topographiquement, la forêt française est composée d'assez grands massifs ; on se trouve donc dans des conditions ressemblant un peu à celles de la Suède. Toutefois, la dispersion de la propriété n'est pas compensée par l'existence d'associations qui groupent des propriétaires en vue d'une gestion collective. Les coupes, en France, sont petites et, surtout, ne sont pas concentrées. Cette remarque s'applique d'ailleurs aussi aux coupes des forêts soumises, tout au moins à celles qui produisent une proportion importante de bois de trituration. A cette fragmentation de la propriété s'ajoute la dispersion de l'exploitation forestière. Dans les grands pays forestiers, c'est souvent le propriétaire ou l'industriel qui exploite ; en France, l'essentiel des bois utilisés par les usines est acheté à des exploitants forestiers ; les exploitations papetières ne sont réellement importantes que dans le Massif Landais. Or, une usine de 150 000 t aura ainsi entre 1 000 et 2 000 fournisseurs. C'est à un véritable travail de démarchage coûteux, que se livreront les responsables d'approvisionnement auprès de leurs fournisseurs ; on comprendra que, dans un milieu aussi dispersé, il sera très difficile d'obtenir des approvisionnements réguliers. C'est un point sur lequel nous reviendrons. L'exiguïté des coupes rend difficile la mécanisation ; la taille de beaucoup d'exploitations empêche d'ailleurs d'amortir normalement un matériel lourd et onéreux.

La forêt française est surtout feuillue et hétérogène. Cela a amené l'industrie à s'équiper pour traiter les feuillus et, de plus en plus, les feuillus en mélange, puis à utiliser des essences longtemps réputées impropres à la fabrication de la pâte (telle que le chêne). Il n'en reste pas moins que ces usines sont évidemment moins bien placées que si elles étaient au milieu d'un massif homogène. L'hétérogénéité de la forêt, son morcellement conduisent à accroître les rayons moyens d'approvisionnement ; une usine française de 150 000 t aura un rayon d'approvisionnement de 200 à 250 km, le double de celui d'une usine suédoise de même capacité.

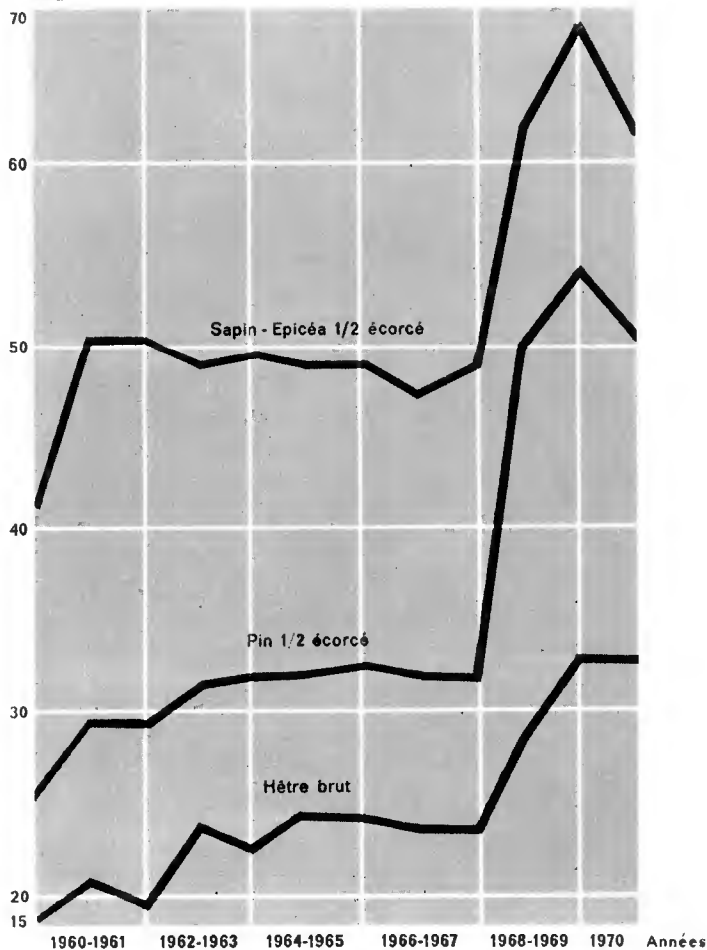
Le résultat global est que les bois à pâte en France coûtent cher. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du prix des bois au cours des dernières années. Rappelons les prix moyens pratiqués en fin 1971 :

- Sapin épicéa 1/2 écorcé : le stère wagon départ 62 F
- Pin 1/2 écorcé :
 qualité pâte mécanique : le stère wagon départ 50 F
 qualité pâte chimique : le m³ wagon départ 55-62 F
- Feuillus bruts :
 triés (hêtre, charme, bouleau) : le stère wagon départ 33 F
 feuillus en mélange : le stère wagon départ 23-24 F

Rapprochons ces prix des prix suédois cités plus haut (et qui se rapportaient à la campagne 1969/1970), nous constatons que l'épicéa est payé en gros 70 % plus cher en France (en tenant compte de ce que les prix suédois sont « bord de route », tandis que les prix français comportent la mise sur wagon), le pin 40 % plus cher ; seul le prix des feuillus français est moins éloigné du prix du bouleau suédois, mais leur qualité est bien inférieure, si bien que l'industrie française surpaye largement les bois feuillus aussi. Or, soulignons-le, ni l'exploitant forestier, ni le propriétaire ne sont satisfaits du cours des bois de papeterie.

Il y a d'autres différences entre les conditions d'exploitation des usines scandinaves ou canadiennes et françaises. L'énergie est généralement moins chère, le marché des capitaux y est plus ouvert. Inversement la main-d'œuvre est plus coûteuse. Le point essentiel est le prix du bois qui représente grosso modo la moitié du prix de revient des pâtes.

Prix du stère



PRIX DES BOIS DE
PAPETERIE
(Prix du stère)

INTÉRÊT ET POSSIBILITÉS DE L'INDUSTRIE DES PÂTES EN FRANCE

Le moment est venu de nous demander si l'industrie des pâtes française a des chances de développement. Soulignons qu'il serait irréaliste d'espérer qu'une industrie des papiers se développe en utilisant des pâtes importées. Les grands producteurs exporteront de plus en plus les produits finis et ne laisseraient que peu de chance à une industrie concurrente qui dépendrait d'eux pour ses matières premières. En posant le problème de l'avenir de l'industrie des pâtes, c'est en fait celui de l'existence d'une industrie papetière que nous posons. Pensons également au poids des produits papetiers dans la balance des comptes.

Nous avons vu que la production de pâtes de bois a progressé de façon très honorable en France depuis 1950 ; elle l'a fait en s'adaptant aux ressources nationales en bois.

Tableau n° 10 Achats de bois par les usines de pâtes françaises

| ANNÉES | ACHATS DE BOIS (m ³) | | |
|-----------|----------------------------------|---------------|-----------|
| | Bois importés | Bois français | Total |
| 1936-1939 | 670 070 | 480 541 | 1 150 611 |
| 1960 | 1 230 835 | 3 908 296 | 5 139 131 |
| 1965 | 846 694 | 4 756 720 | 5 603 414 |
| 1970 | 1 028 169 | 6 884 372 | 7 912 541 |
| 1971 | 838 754 | 6 119 572 | 6 958 326 |

L'adaptation à la forêt est caractéristique quand on considère l'utilisation des bois feuillus. L'industrie a réellement commencé à utiliser de façon importante les feuillus en 1955 ; or, ces bois entraient pour 33 % dans les approvisionnements en 1960 et ils couvrent maintenant 40 % des besoins des usines de pâte. Il faut souligner que cette évolution n'est pas le fruit du hasard ; elle ne correspond pas à une tendance mondiale, elle s'est heurtée aux habitudes des papetiers dont beaucoup pensaient que la fibre courte était inutilisable. Elle vient de la volonté délibérée d'utiliser les ressources indigènes. L'industrie des pâtes françaises apparaît donc comme une industrie relativement jeune, dont la production provient pour l'essentiel d'unités modernes. Les industriels ont, dans une certaine mesure, fait un pari sur l'avenir.

Ils ont incontestablement un marché, compte tenu du déficit français et européen en produits papetiers. L'avenir à plus long terme est garanti par le fait que les besoins en fibres seront tels que les seuls pays grands producteurs ne suffiront plus à satisfaire la demande mondiale. Ils disposent d'une matière première potentielle. La forêt française est aussi vaste que la forêt norvégienne et a une surface égale à la moitié de la forêt suédoise. Sa productivité pourrait être beaucoup plus importante qu'elle n'est, compte tenu des avantages climatiques dont elle jouit, infiniment plus favorables que les climats scandinaves ou canadiens.

Dans les conditions actuelles, il leur faut lutter contre la concurrence des pays exportateurs, d'autant plus vive que le marché des pâtes est plus spéculatif. Leur handicap principal, pour ne pas dire le seul, est, nous l'avons montré, le prix du bois. On peut certes penser que, toutes choses égales d'ailleurs, les cours des bois étrangers augmenteront. C'est sans doute le cas au Canada, où les Pouvoirs Publics s'inquiètent déjà de l'accroissement du coût des bois à pâte, dû aux frais de construction de route, de main-d'œuvre, etc. et où la situation empirera car il faudra bien intensifier les travaux sylvicoles, alors que la forêt est encore considérée comme une mine. Cet accroissement risque d'être compensé en partie par des aides d'Etat : l'industrie papetière canadienne est d'une importance trop considérable pour que le Gouvernement ne la soutienne par tous les moyens et ne lui permette de maintenir son débouché américain. En Scandinavie et en Finlande, la hausse sera sans doute plus modérée car, d'ores et déjà, le bois est produit dans des conditions économiques normales. Le prix des bois sur pied augmentera peut-être sous la pression des Associations de propriétaires, mais l'effort énorme fait, notamment en Suède, pour accroître la productivité de l'exploitation forestière portera ses fruits. Il semble peu probable que les prix étrangers rejoignent, en hausse, les prix français.

Plaçons-nous maintenant du point de vue du forestier. On peut se demander si le débouché papetier est réellement indispensable à la forêt, autrement dit si les forestiers ont intérêt à

réaliser le mariage de la forêt et de l'industrie. Le bois de trituration est la seule production possible des taillis, qu'il paraît tout de même difficile d'enrésiner tous, ne serait-ce que pour des raisons esthétiques (environnement), cynégétiques et simplement financières (il s'agit d'une opération coûteuse). La production de grumes feuillues entraîne l'exploitation des houppiers. On peut évidemment éviter de les façonner et les abandonner sur place, mais cela ne facilite pas les opérations sylvicoles ultérieures : dès que la papeterie a pu consommer du chêne, on a assisté à un afflux de cette essence dans les usines, malgré les prix très faibles offerts au départ. Il semble bien difficile de gérer la forêt feuillue en évitant la production de bois de trituration. Reste la forêt résineuse ; aucun forestier n'envisage sérieusement de gérer les peuplements résineux, tels qu'ils se présentent actuellement, sans faire des éclaircies. Or, les premières produisant des proportions importantes de bois de trituration. Ajoutons que, la forêt étant très morcelée, certaines parcelles sont trop petites pour justifier des passages réguliers en éclaircie ; elles poussent à l'état serré et sont exploitées par coupes rases qui donnent également des volumes importants de petits bois. Durant les périodes de mévente des bois de papeterie, certains ont proposé de faire des éclaircies en empoisonnant les arbres ; cette pratique est coûteuse, et si la gestion forestière n'est déjà pas satisfaisante quand le mètre cube de bois d'éclaircie est payé 10 à 20 F sur pied, on peut se demander ce qu'elle deviendra quand on empoisonnera à grands frais les arbres qui doivent être éliminés. En fin de compte, il est difficile de gérer la forêt sans produire des bois de trituration. Ceux-ci peuvent être utilisés aussi par les fabriques de panneaux, mais elles ne semblent pas disposées à payer beaucoup plus cher que les sociétés papetières : c'est donc déplacer le problème.

Concluons, l'industrie papetière dispose de ressources forestières importantes, ses débouchés sont assurés. La forêt ne peut guère être gérée économiquement sans produire des petits bois. Mais, l'industrie doit produire à des prix comparables à ceux de ses grands concurrents. Il faut donc qu'elle dispose de matière première dans de bonnes conditions.

LES DIFFICULTÉS DE LIAISON ENTRE LA FORÊT ET L'INDUSTRIE

Examinons la situation actuelle des approvisionnements pour tenter de dégager les raisons des déséquilibres chroniques du marché intérieur de bois de trituration, du mécontentement non moins chronique des partenaires de l'industrie.

Si on a observé le marché des bois de trituration au cours des dernières années, on n'a pu manquer d'être frappé par le manque d'adaptation de l'offre à la demande. Il est courant d'entendre les spécialistes parler des « maladies cycliques » du marché des bois. Périodiquement, il y a pénurie, puis pléthore, le phénomène pouvant être aggravé par des circonstances fortuites. Le plus simple est peut-être d'étudier le dernier de ces cycles.

Après une période d'approvisionnement assez facile, on a vu la production de bois de trituration feuillus diminuer nettement dans le courant de l'année 1967. L'année suivante, les rentrées dans les usines devenaient extrêmement basses et certaines n'avaient que quelques jours de stocks. A partir de 1969, la production redémarre, les livraisons augmentent. Les usines reçoivent d'abord « à bureaux ouverts » pour reconstituer leurs stocks, les parcs se remplissent rapidement et les livraisons dépassent la consommation ; les usines doivent alors « cadencer » les rentrées, arrêter provisoirement les achats. Un état de pléthore s'installe à partir de la fin 1970 et, en 1971, des stocks importants restent à la charge des exploitants qui limitent leur activité amorçant sans doute une période de pénurie qui se produira en 1973, ou au plus tard début 1974. Nous n'avons parlé que des feuillus, mais le même phénomène s'est produit pour le pin, puis pour les résineux blancs (sapin-épicéa) avec des décallages successifs d'un an. Trois questions se posent :

- pourquoi la production qui correspondait aux besoins a-t-elle brusquement diminué ?
- pourquoi l'offre a-t-elle à un certain moment augmenté ?
- pourquoi la production a-t-elle finalement dépassé considérablement les besoins ?

Il est incontestable que le prix des bois de trituration est resté stagnant pendant plusieurs années ; en réalité, il a même baissé puisqu'il est demeuré nominalement au même taux. Compte tenu de la hausse des coûts de production et d'un accroissement de productivité médiocre, l'exploitation et le façonnage de bois de trituration sont devenus non rentables ; l'activité de l'exploitation dans ce secteur a donc diminué. Cette baisse de production s'est

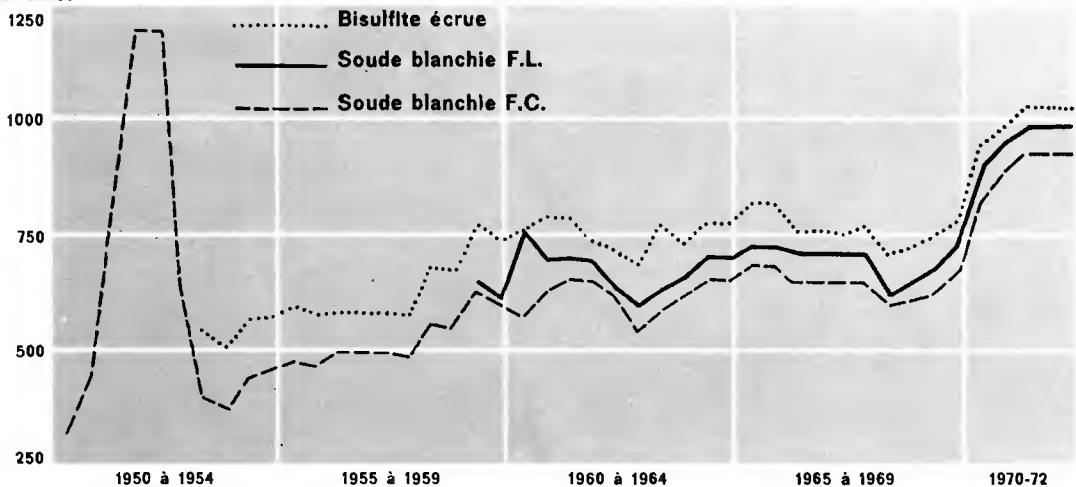
trouvée aggravée par deux phénomènes purement conjoncturels : l'expansion de l'industrie belge des panneaux et la mévente des sciages de hêtre sur l'Angleterre. Les fabricants de panneaux belges utilisaient beaucoup les anas de lin comme matière première ; pour de multiples raisons, qui n'entrent pas dans le cadre de la présente étude, ils ont décidé de fabriquer des panneaux à base de bois. La transformation a été rapide ; il s'y est ajouté l'expansion remarquable de cette industrie ; c'est une demande considérable – de l'ordre de 500 000 à 600 000 st de bois feuillus – qui s'est manifestée dans le Nord de la France. Une bonne partie des bois de trituration feuillus vient, non des taillis, comme on le croit souvent, mais des houppiers. La mévente des sciages de hêtre a provoqué une diminution de l'exploitation des futaies et, par conséquent, de la production de bois de houppier, sensible surtout en Normandie. Quoiqu'il en soit, la stagnation des prix a eu un effet déterminant. C'est que la période 1960-1967 n'avait pas été spécialement bonne pour l'industrie des pâtes, qui avait été contrainte de sous-payer sa matière première.

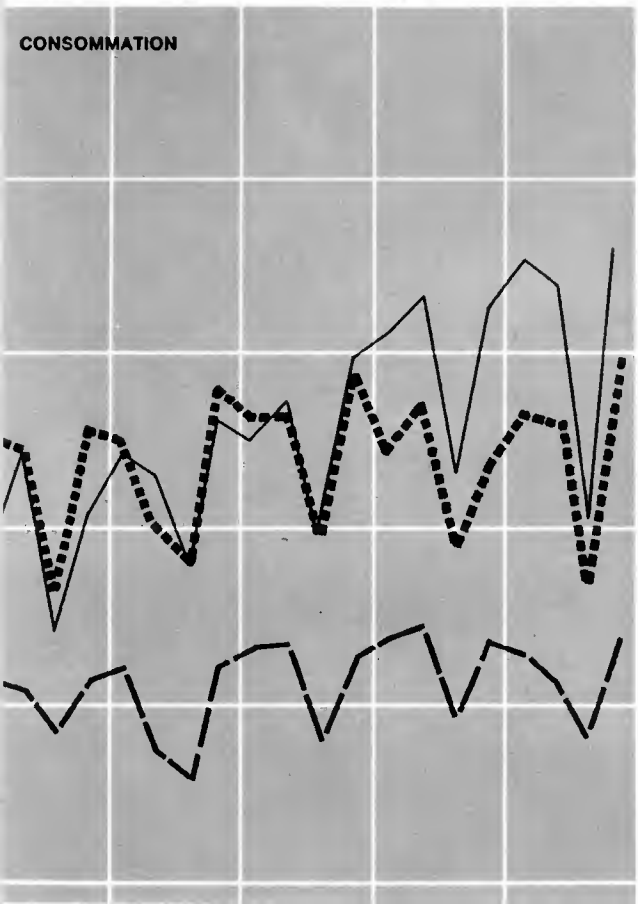
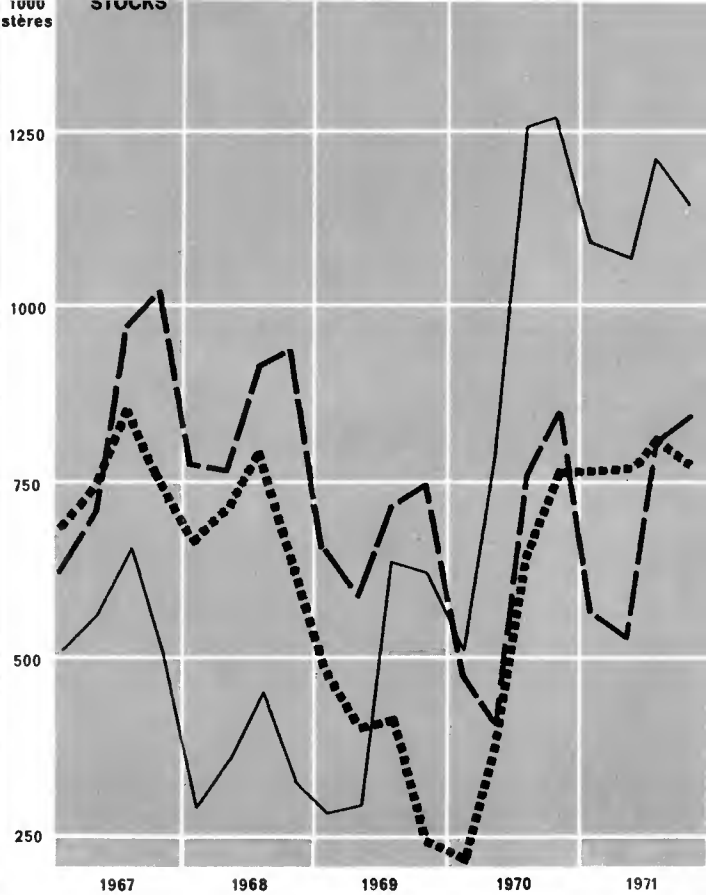
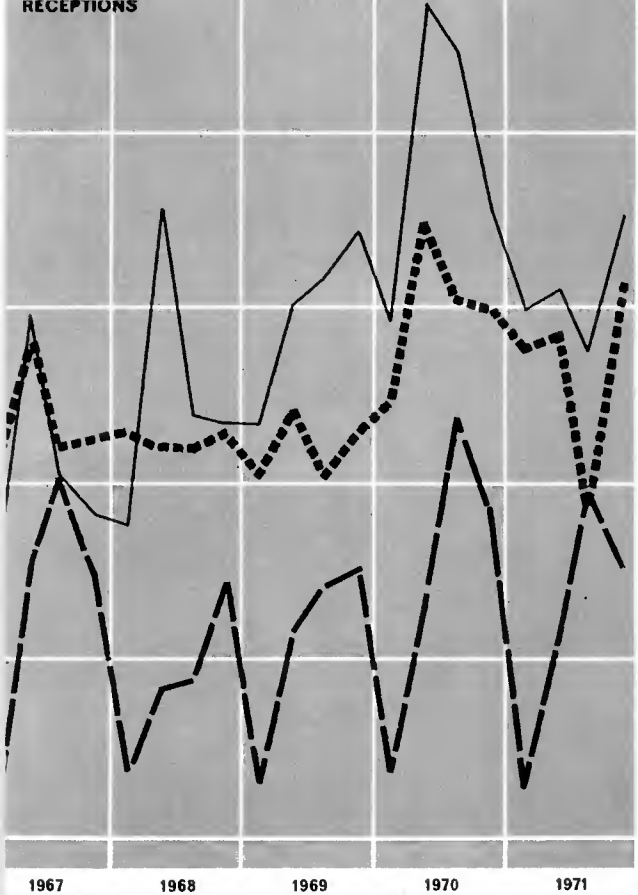
A partir de 1967-1968, la conjoncture pâte se renverse brusquement. Les prix montent en moins d'un an de 12 à 18 %. Les lois de marché peuvent jouer librement et les sociétés papetières acceptent des hausses considérables sur le prix des bois (33 % pour les bois feuillus, 50 % et davantage pour le pin et les résineux). La production de bois de trituration redevient financièrement attractive. De plus, les exploitants forestiers pensent que la longue période de marasme du marché des bois de trituration est terminée et que l'époque de pénurie, annoncée par tous les experts mondiaux, est commencée, avec ses conséquences normales sur les prix. Dans cette phase encore, la question des prix a été déterminante. On peut d'ailleurs se demander ce qui serait arrivé si l'industrie n'avait pu payer davantage le bois, c'est-à-dire si le prix des pâtes n'avait pas augmenté. Il est probable qu'on aurait eu une crise très grave avec des fermetures d'usines.

Après la période de pénurie du bois, il fallait reconstituer les stocks. Les usines de pâtes ont donc reçu davantage de bois qu'elles n'en consommaient et davantage même qu'elles n'en avaient commandé. Les parcs des usines pleins, la production forestière continuait à dépasser la consommation industrielle et les responsables d'approvisionnement ont dû cadencer les livraisons, voire les arrêter provisoirement, demander des délais pour l'exécution de certains contrats. Finalement, tous les bois façonnés ne purent trouver de débouché et à la période de pénurie succéda une période de pléthore. Là encore, des circonstances externes ont aggravé les choses : difficulté des industries papetières allemande et italienne réduisant les possibilités d'exportation, réduction de l'expansion des fabriques de panneaux belges, mesures restrictives concernant la production de papier-journal en France. Cette phase est caractérisée par la mauvaise adaptation de l'offre aux besoins et par l'imprévoyance des responsables d'approvisionnement qui ne se sont pas rendu compte à temps qu'en recevant beaucoup plus que les commandes ils entretenaient artificiellement un climat d'euphorie qui conduisait à la surproduction. Il faut dire qu'entre temps le marché des pâtes s'était alourdi, entraînant non pas comme on l'a dit une réduction de programme des usines, mais des modifications, chaque

PRIX DES PÂTES ÉTRANGÈRES DE 1950 A 1972 EN F.F.

Prix en F.F.
par tonnes





▲ STOCKS DE BOIS DE PAPETERIE

En haut à gauche :
 RÉCEPTIONS DE BOIS DE PAPETERIE

- Sapins - Epicéas (Rondins + Délignures)
 - - - Pins y compris Pins Maritimes (Rondins + Délignures)
 - Feuillus y compris Châtaigniers
- (en milliers de stères)

◀ CONSUMMATION DE BOIS DE PAPERIE

société essayant de fabriquer les sortes de pâtes les plus demandées. Dans toute cette période, les prix n'ont pas eu d'incidence, mais le manque d'information et, surtout, l'absence de circulation de l'information disponible ont été flagrants. Les usines ont laissé leurs parcs se remplir rapidement par crainte du retour de la pénurie, faute de renseignements sur la situation exacte des exploitants forestiers. Ces derniers n'ont pas tenu compte des besoins réels de leurs clients, ou, plus exactement, ne les connaissaient pas. C'est tellement vrai que lorsque des fermetures de parcs eurent lieu, on a entendu parler d'arrêt des usines alors que celles-ci continuaient sensiblement au même rythme, avec toutefois une diminution d'expansion (1,5 % environ par an au lieu des 4 à 5 % habituels).

On voit, un peu mieux, à la lumière de cet exemple récent, ce qui s'est opposé jusqu'à maintenant à une liaison réellement organique entre la forêt et l'industrie.

Il y a d'abord un problème de prix. L'industrie ne peut consentir que des prix de bois qui lui permettent de fabriquer des pâtes vendables ; on a dit que, toutes choses égales d'ailleurs, les prix des bois devraient soit rester stables, soit baisser. Or, précisément, c'est parce que les prix offerts étaient trop faibles qu'on a vu la pénurie s'installer. Le problème pourrait paraître insoluble, si on n'avait l'exemple de certains pays comme la Suède où, non sans peine, s'est établie une situation qui ne paraît pas entraîner la ruine des propriétaires exploitants. En France, la question est un peu plus complexe car il faut distinguer le cas du propriétaire de celui de l'exploitant forestier.

Il y a ensuite un problème de contrats et d'informations. Dans bien des cas, les contrats qui sont passés entre exploitants et utilisateurs ne sont que très approximativement respectés : c'est pourquoi, à certaines périodes, les usines ne reçoivent pas ce qu'elles ont commandé, alors qu'à d'autres moments, elles acceptent des excédents de certains de leurs fournisseurs, puis cadencent et reportent les livraisons de certains autres. Il est évident qu'il faudrait arriver à un meilleur respect des engagements pris, sans toutefois se dissimuler que l'influence des facteurs météorologiques peut parfois arrêter complètement l'exploitation et rendre la stricte exécution des contrats pratiquement impossible. Le marché des bois de trituration est, d'autre part, sous l'influence de facteurs psychologiques, dont l'importance vient d'une absence quasi complète d'informations et de plan d'ensemble. Qu'à un endroit déterminé une quantité même limitée de bois ne trouve pas preneur et tout le monde parlera du marasme, voire de l'effondrement du marché des bois de trituration ; qu'au contraire, des difficultés mêmes provisoires entravent les livraisons et certains penseront que la ressource s'épuise. En fait, les responsables d'approvisionnement des usines sont mal renseignés sur la situation réelle, l'activité de l'exploitation et font confiance à des impressions subjectives parfois erronées, car la dispersion des entreprises est telle qu'il est difficile de s'en faire une idée précise. Et cette dispersion interdit aux fournisseurs l'action concertée et rationnelle. Aucune des conditions nécessaires n'est réunie pour que s'élabore une politique contractuelle cohérente.

LA RÉALISATION DU COMPLEXE « FORÊT-USINE »

La réalisation du « complexe forêt-usine » va demander des efforts de toutes les parties prenantes, propriétaires forestiers, exploitants, industriels, dans les domaines de l'économie, de la structure et de l'organisation.

L'industrie s'est incontestablement adaptée à la forêt, comme en témoigne le recours important aux bois feuillus. Des progrès peuvent être faits en recevant de plus en plus de bois feuillus en mélange et en utilisant davantage certaines essences comme le chêne ; ces progrès sont d'ailleurs en cours. Dans son développement, l'industrie devrait davantage que dans le passé, tenir compte de la géographie forestière afin de diminuer les rayons d'approvisionnement des usines et, par conséquent, les frais de transport. Commercialement, l'industrie vit un peu en économie de cueillette ; il y a incontestablement un effort à faire de façon à ce que la zone d'approvisionnement soit prospectée de façon systématique et à ce que tous les bois économiquement exploitables soient mobilisés. Les sociétés industrielles devraient régulièrement donner des renseignements précis sur leurs besoins, leur situation de stocks, leur consommation. Des statistiques nationales mensuelles sont d'ores et déjà diffusées, mais il est évident que c'est à l'échelon régional que l'information doit être émise et circuler si on veut qu'elle soit efficace.

L'exploitation forestière est très dispersée et se heurte à une dispersion plus grande encore de la propriété forestière. Les entreprises d'exploitation ne peuvent grandir ou fusionner, s'équiper en moyens mécaniques, faire des efforts de productivité efficaces que dans la mesure où les dimensions des coupes et les méthodes sylvicoles le leur permettront. Il est vain, en effet, de vouloir structurer l'exploitation si la coupe moyenne reste réduite et si les volumes prélevés en éclaircie ne dépassent pas quelques mètres cubes prélevés de façon dispersée ; aucune mécanisation, aucune rationalisation n'est possible. Il faut que la propriété se groupe, non pas uniquement sur le papier ou pour faire des ventes groupées de coupes géographiquement dispersées, mais physiquement, sur le terrain. Nous avons dit que la forêt française compte finalement une forte proportion de massifs importants ; c'est la propriété qui est morcelée et c'est contre ce morcellement qu'il faut lutter. Dans le cadre de cette étude, il ne nous appartient pas de proposer des méthodes de groupement, disons simplement qu'il existe d'ores et déjà des formules juridiques utilisables. Mais il ne suffit pas de grouper des coupes pour faire des lots importants. On ne pourra améliorer le coût de la récolte des bois d'éclaircie qu'à condition de prélever des volumes importants par unité de surface, et de faire des martelages qui permettent l'utilisation d'engins mécaniques. Cela exclut les coupes « pied à pied » dans les peuplements serrés : il faut que les tracteurs, voire, demain, les engins d'abattage puissent aller partout.

A partir du moment où un effort réel est fait en forêt, on peut demander à l'exploitation forestière de s'organiser et de s'équiper. La mécanisation de l'exploitation a fait des progrès très sensibles au cours des dernières années. Cependant, dans le domaine des petits bois, elle est gênée par le prix des engins, dont l'amortissement exige des productions importantes et des marchés réguliers. Il est bien évident que la faible dimension des entreprises forestières, jointe à l'irrégularité du marché, ne favorise pas la diffusion de matériels lourds. Il faut dire aussi que si un effort de mécanisation a été fait, la rationalisation des chantiers et l'organisation du travail en forêt, sont restées bien élémentaires : la mécanisation doit être précédée par la formation du personnel. L'amélioration de l'exploitation passe par un accroissement de la dimension des entreprises, une amélioration des techniques et une régularisation du marché. Sur ce dernier point, on peut dire que tout reste à faire. L'industrie doit sans doute être plus précise et, étant plus concentrée, améliorer les informations qu'elle diffuse. Mais il faut que les exploitants, de leur côté, s'efforcent de suivre la demande. Jamais le marché ne pourra s'organiser si chacun produit ce qu'il lui plaît, quand cela lui plaît. Il faut que la profession assure la régulation de sa production en fonction des besoins de ses clients.

Nous n'avons pas encore parlé des prix ; or, il est bien évident qu'il s'agit d'un point déterminant, dans le système économique où nous travaillons. Il ne sert à rien de dire que le bois de trituration est trop bon marché, qu'il ne rémunère ni le sylviculteur ni l'exploitant forestier. Il est payé au cours qui permet à l'usine de fabriquer de la pâte ou du papier. Si ce cours n'est pas rémunérateur, il faut ou bien arrêter la production, et reconnaître que les producteurs forestiers ne peuvent pas alimenter une industrie papetière, ou bien améliorer les prix de revient. Inversement, l'industrie ne peut se permettre de sous-payer systématiquement sa matière première : pendant quelques années le prix des taillis sur pied a été à peu près nul, ce qui n'est évidemment pas une politique défendable.

Il faut distinguer deux cas : ou bien la production de bois de trituration est la seule production, ou bien ces bois ne représentent qu'une partie des produits. Le premier cas ne se rencontre que dans les taillis. Le taux de placement est alors facile à calculer ; on peut dire si le prix offert assure ou non une rentabilité acceptable. Mais le problème reste tout de même complexe, car, comme dans tous les cas, on traite à la fois de l'exploitation et de la production du bois sur pied. Si, tous les efforts de productivité ayant été faits en sylviculture et en exploitation, le prix de vente reste insuffisant, il faut abandonner la production de taillis. A l'heure actuelle, les taillis sont le prototype de la culture extensive et l'exploitation est loin d'être rationalisée. Dans la plupart des cas, les bois de trituration ne représentent qu'une partie de la production forestière. Il est bien difficile de dire si les prix du bois sur pied (catégorie trituration) sont ou non suffisants. Trop souvent les producteurs sont plus sensibles au prix unitaire qu'au taux de placement. Si l'ensemble de la spéculation forestière apparaît non rentable, on ne peut objectivement dire si c'est le fait des bois de trituration ou des bois d'œuvre. Comme précédemment, à cette difficulté d'analyse s'ajoute le fait que les conditions d'exploitation ne sont peut-être pas optimales. Cela dit, et compte tenu de l'économie forestière des pays concurrents, on ne peut raisonnablement envisager de faire de la sylviculture uniquement pour produire des bois à pâte. Partout ces bois apparaissent comme

un produit secondaire et, dans les conditions normales, c'est la sagesse. Dès lors, si le propriétaire estime qu'il n'est pas suffisamment rémunéré, c'est l'ensemble de son système de production qu'il doit revoir : méthodes sylvicoles permettant la mécanisation de la récolte, intensité des éclaircies, réduction du nombre des éclaircies, réduction des révolutions. Dans le domaine de la production, qu'il s'agisse de la culture des bois, ou de leur récolte, il y a incontestablement un effort de productivité à faire. Trop souvent, on juge les cours trop bas et on rêve d'une indexation qui dispenserait de tout effort d'innovation.

Il ne peut y avoir indexation, mais cela ne veut pas dire que les longues périodes de stabilité des prix – il s'agit en fait de baisse – soient défendables. Malgré tous les efforts de productivité qui peuvent être faits, les coûts de production augmenteront sans doute. Il serait souhaitable de mettre sur pied une politique contractuelle de prix qui tienne compte de ces hausses et des accroissements normaux de productivité.

Finalement, la réalisation de ce que nous avons appelé le « complexe forêt-industrie » repose sur l'élaboration d'une politique de contrats portant sur les quantités et sur les prix. Cette politique n'est possible que si les coûts de production diminuent : regroupement de la propriété, croissance de la taille des entreprises d'exploitation, effort de productivité sylvicole et d'exploitation. Elle n'est possible que si les professions s'organisent pour créer, en face d'une demande déterminée, une offre adaptée et si cessent les périodes de surproduction alternant avec des périodes de sous-production, durant lesquelles les parties prenantes se rejettent les responsabilités et espèrent on ne sait quelle intervention providentielle des Pouvoirs Publics. Elle n'est possible que si des groupes de fournisseurs, ayant pouvoir de contracter, rencontrent régulièrement la ou les sociétés industrielles qui s'approvisionnent dans leur secteur, car le contrat ne peut se faire qu'entre deux parties responsables.

Toutes ces conditions sont certes loin d'être réalisées ; mais elles peuvent toutes l'être. L'exemple suédois nous montre qu'il est parfaitement possible de bâtir une économie papetière sans que les forestiers soient ruinés ou les usines acculées à la faillite.

ESSAI DE PROSPECTIVE

Nous nous étions proposé de rechercher si la France pouvait avoir une industrie des pâtes et si cette industrie était utile. Nous avons vu que les débouchés ne manquent pas plus que la ressource en bois – tout au moins à moyen terme, car il ne faut pas oublier les perspectives mondiales de « faim de bois » –. On bute sur des problèmes économiques qui, tous, ont trait au prix du bois sur pied ou au coût de sa mobilisation. Il ne semble pas que ces problèmes soient insolubles et nous avons évoqué, sinon des solutions qui ne peuvent être trouvées que par l'ensemble des parties prenantes, du moins des axes de recherches. En gros, ils passent tous par une rationalisation des travaux et un accroissement de la productivité. Il ne faut pas sous-estimer l'effort qu'il y a à faire dans un secteur aussi traditionnel que le secteur forestier ; mais, il faut dire que cet effort n'est pas seulement valable pour les bois de trituration. Avec moins d'acuité, en partie parce que l'exploitation est davantage intégrée à la transformation, les problèmes sont les mêmes pour les autres catégories de bois. Il serait dommage que l'économie forestière accepte des sacrifices presque insoutenables pour gérer les forêts sans produire de bois de trituration, que l'industrie disparaisse, alors qu'on est certain que toutes les ressources mondiales devront être mobilisées dans vingt ou vingt cinq ans. On recommencerait alors à exploiter la forêt française, mais ce serait pour exporter de la matière première, ce qui n'est pas le but à poursuivre.

On peut espérer que les crises actuelles seront surmontées et se demander ce que serait l'économie forestière souhaitable dans trente ans ; il s'agit d'une tentative dangereuse. Les forêts, celles qui ne seront pas des parcs, seront gérées de façon plus intensive : on entrevoit déjà pour les résineux des révolutions de 30 à 40 ans au plus, avec un nombre très limité d'éclaircies, peut-être plus d'éclaircies du tout, car l'éclaircie, même mécanisée, restera coûteuse. L'exploitation sera sans doute très mécanisée ; nous voyons d'ailleurs s'éteindre la race du travailleur manuel en forêt. La forêt produira essentiellement des bois moyens ; les plus belles parties iront au déroulage, le reste sera scié avec beaucoup de déchets. La papeterie vivra essentiellement des houppiers, des cimes, des déchets de sciage et de déroulage.

Nous n'avons ici parlé que de l'intégration de l'industrie papetière et de la forêt ; en fait c'est l'ensemble des industries utilisatrices du bois qu'il faut intégrer entre elles et à la forêt. L'avenir du quart du territoire français, de milliers d'hommes travaillant en forêt ou en usine se joue dans cette opération. Cela vaut peut-être la peine de dépasser les polémiques à très court terme qui accumulent les difficultés au lieu de les résoudre.

Georges TOUZET
Ingénieur des Eaux et Forêts
Fédération des Syndicats de producteurs
de pâtes pour papiers, cartons
et textiles artificiels

ASSOCIATION FORÊT-CELLULOSE
Domaine de l'Étançon
77370 NANGIS

BIBLIOGRAPHIE

Pulp and paper international, vol. 14, n° 8, July 1972.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES.— Etudes, série industrie, n° 5, 1970.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION.— World demand for paper to 1975. A review of regional trends.— Rome, F.A.O., 1963.— 160 p.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION.— Pâte et papier en Europe occidentale : perspectives.— Rome, F.A.O., 1965.— 532 p.

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION.— Wood : world trends and prospects.— Rome, F.A.O., 1967.— 132 p. (Basic study n° 16).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. Paris.— Pâtes et papiers : statistiques annuelles.

SYNDICATS DES PÂTES.— Rapports annuels.

SYNDICATS DES ACHETEURS-UTILISATEURS DE BOIS DE PAPETERIE.— Rapports annuels et statistiques.

CENTRE D'ÉTUDES ET DE PRODUCTIVITÉ DES INDUSTRIES DE PAPIERS, CARTONS ET CELLULOSE.— Statistiques et études diverses.

I N F O R M A T I O N S

La balance commerciale française pour le poste Bois et le poste Papiers et cartons a été largement déficitaire en 1971 d'après les statistiques des Douanes. Elle est à peu près compensée par le solde positif de l'ensemble des postes sidérurgie, habillement, textiles et cuir :

| Branches | Balance commerciale 1971 en millions de F | Taux de couverture d'Importations (CAF) par les Exportations (FOB) | | |
|--------------------|---|--|------|------|
| | | 1965 | 1970 | 1971 |
| Bois | - 1 543 | 54,7 | 46,8 | 48,2 |
| Papiers et cartons | - 1 823 | 51,0 | 44,7 | 45,1 |
| | - 3 366 | | | |
| p.m. Automobile | + 7 806 | | | |
| Energie | - 11 204 | | | |